



Votre Mairie vous informe :

Octobre 2020

CAFE CITOYEN : vendredi 02 octobre 20h

Autour du thème « L'avenir de l'Homme passe-t-il par une domestication de la nature ? », nous nous retrouverons en visioconférence en utilisant ce lien : [Accès au café citoyen](#) (via Microsoft Teams que nous utilisons déjà en mairie) et en vous aidant de ce [tuto](#).

CARTE ELECTEUR : Nouveaux arrivants



Quelques démarches en ligne vous devrez faire : exemple inscription sur les listes électorales

1 -Vérifiez si vous êtes inscrit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

2 -Demande inscription : <https://psl.service-public.fr/mademarche/InscriptionElectorale/demarche?execution=e1s1>

En ayant préparé le justificatif de domicile et le justificatif d'identité.

Vous recevrez votre carte, au plus tard 15 jours avant la date du vote.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tous les jeunes (garçons et filles) **nés au cours de l'année 2004** doivent se faire recenser en mairie.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

Elle facilitera votre inscription :

- * à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- * sur les listes électorales

Elle facilitera à l'accès aux concours ou examens d'Etat avant l'âge de 25 ans.



SECURITE ROUTIERE : Soyons responsables !



Rappel : 30km/h la vitesse en centre-ville.

Marquage au sol et panneaux vous encouragent à respecter cette limitation.

Piétons : Les passages piétons, les trottoirs, j'utilise. Si pas de trottoir, le bas-côté gauche, j'utilise.

Brassard et ou gilet rétro réfléchissant, je porterai.

Cyclistes : un rétro installé sur mon vélo n'est pas un luxe... J'indique mon changement de direction.

Automobilistes : Riverain de la départementale, je sors de chez moi en marche en avant.

Je mets mon clignotant lors de tout dépassement (piétons, cyclistes, automobilistes).

Accident de la route : les bons réflexes à adopter

* **Porter assistance** : une obligation de chacun. * **Protéger** : le premier réflexe.

* **Alerter les secours** (15 SAMU ou 18 POMPIERS ou 17 GENDARMERIE ou 114 pour les sourds et malentendants. * **Secourir**.

Je signale l'accident en allumant mes feux de détresse. Si les personnes déjà arrêtées n'ont pas besoin d'aide, continuez votre route et informez les autres usagers que vous croisez par des appels de phare pour ralentir.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

ARNAQUES : Quelques règles à retenir.

* Méfiez-vous des entreprises qui se réclament d'organismes publics ou de fournisseurs d'énergie.

* Prenez le temps de la réflexion et de la comparaison.

* Vérifiez la véracité du coût qui vous est annoncé.

* Assurez-vous que les entreprises bénéficient bien des labels de qualités annoncés et des qualifications professionnelles nécessaires.

* Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lisez l'intégralité des documents avant de signer.

* Des regrets ? Faites usage du délai de rétractation de 14 jours. Il est mis en œuvre sans justification.

* Ne remettez aucun paiement immédiat au professionnel.

* Soyez extrêmement vigilant quant à l'attestation de fin de travaux : c'est elle qui permet de débloquer les fonds auprès de l'établissement de crédit et fait commencer votre obligation de rembourser le crédit.

* Ne donner jamais votre N° de carte bancaire, l'identifiant et le mot de passe de votre ordinateur ou de votre espace client

* Ne signer aucuns documents incompréhensibles.

* N'hésitez-pas à signaler en mairie.

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques>



ANIMAUX ERRANTS : Que faire ?

Que dit la loi ? Code rural et de la pêche maritime

*Article L211-1961 (oct. 2006) Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

* Article R211-3 : Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque de métal, les noms et adresse de son propriétaire. Sont exceptés de cette prescription les chiens courants portant la marque de leur maître.

* Pour l'application des [articles L. 211-21](#) et [L. 211-22](#), le maire prend toutes dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté. Il peut, le cas échéant, passer des conventions avec des cabinets vétérinaires pour assurer la prise en charge de ces animaux ainsi que rechercher et contacter leur propriétaire lorsque l'animal est identifié.

***Article R622-2** : Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe. En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer.

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/conseils-et-reglementation-tout-savoir-sur-les-animaux-de-compagnie>

RENDEZ-VOUS de la RETRAITE : 12 AU 17 OCTOBRE

Vous vous posez ces questions : « Le chômage partiel impacte-t-il la retraite ? Faut-il prolonger son activité pour pouvoir profiter d'une retraite majorée ? Quelles sont les démarches pour une demande de pension de réversion ? »

L'AGIRC-ARRCO et l'Assurance maladie, s'associent pour la 1^{ère} fois pour vous proposer **un entretien gratuit du :**

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et le samedi 17 octobre de 9h à 18h, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Deux formats d'entretiens sont proposés depuis le site de réservation www.rdv-retraite.fr :

- Par téléphone
- En présentiel : 2 Rue Georges Vivent, 31100 Toulouse
ou 2 Esplanade Compans Caffarelli, 31000 Toulouse.

Et en complément des entretiens, 3 tchats thématiques les mardi, mercredi et jeudi, de 11h30 à 12h30.

CIMETIERE :

En raison des fêtes de la Toussaint, le cimetière sera ouvert uniquement de 9h à 17h du lundi 26 octobre au vendredi 6 novembre.

REPRESENTANT PARENTS D'ELEVES : Semaine prochaine.

Parents, les cartables de vos enfants sont des pourvoyeurs de messages :

* **Election des parents d'élèves** avec le bulletin, l'enveloppe. Plus besoin de poser une journée, il vous suffit de remettre votre enveloppe cachetée, signée dans le cahier de votre enfant. Vendredi 9 octobre, il sera trop tard.

* **Flyer LUDO-CAFE** : Osez pousser la porte avec vos enfants, ce 10 octobre matin.



MARCHÉ DE PLEIN VENT : ils sont de retour !

Sur le parking de la mairie, tous les vendredis de 16h à 20h,

Encore un peu de patience, **BIOGRANETA** sera là **vendredi 23 octobre**.

Vous êtes commerçant ? Venez en mairie vous inscrire. Contact : 05 61 56 89 75 ou contact@mairie-saubens.com

LA REGION AUX CÔTES DES TERRITOIRES :

Comment « AGIR ENSEMBLE », la Région Occitanie s'ENGAGE sur les différentes thématiques de notre quotidien ?

Pour en savoir plus : [Le livret à consulter ici](#)



Votre Mairie vous informe :

A vos Agendas :

Vendredi 02 octobre
20h30
Visioconférence

Café citoyen : organisé par la mairie

Venez échanger autour du thème « L'avenir de l'Homme passe-t-il par une domestication de la nature ? » Soirée conviviale où vous êtes invités à participer et débattre librement. On vous attend nombreux.

Contact : contact@mairie-saubens.com Tél : 05 61 56 89 75

Samedi 03 octobre
Maison des Aînés et de la culture

Atelier cuisine : Annulé – organisé par le comité de jumelage

Par suite des nouvelles directives préfectorales concernant les consignes sanitaires liées au COVID-19, le bureau du comité de jumelage a annulé cet atelier.

Contact : jumelage.saubens@gmail.com - Tél : 06 10 48 67 23

Dimanche 04 octobre
Salle Polyvalente

Bourse aux vêtements automne-hiver : Annulée - organisée par les 4 Sous

Par suite des nouvelles directives préfectorales concernant les consignes sanitaires liées au COVID-19, l'association Les 4SOUS a annulé cette bourse.

Contact : asso.4sous@free.fr - Tél : 06 31 29 24 08

Lundi 05 octobre
14h -17h30
Maison des Aînés et de la culture

Reprise des cours de la section « L'encadrement et le cartonnage » (Les 4SOUS)

Activité manuelle à la fois minutieuse et créative. Encore quelques places.

Plus d'hésitation pour une inscription.

Contact : asso.4sous@free.fr - Tél : 06 41 84 71 06

Samedi 10 octobre
10h - 12h
ALAE Saubens

Ludo Café : animée par ludothèque Saubens

Temps de rencontre et de partage autour du jeu de société. Le Ludo Café est ouvert à tous, sans limite d'âge. Seuls les enfants accompagnés d'un adulte seront acceptés tout en restant sous la responsabilité de l'adulte accompagnant. Vous y êtes attendus.

Dimanche 11 octobre
7h30 – 13h
Salle Polyvalente

« Ronde saubenoise » : Annulée - organisée par Saubens cyclo31

Par suite des nouvelles directives préfectorales concernant les consignes sanitaires liées au COVID-19, l'association Saubens Cyclo 31 a annulé cette rencontre.

Contact : Yves Beyria_Tél : 06 45 87 73 92

**Lundi 21 octobre au
Vendredi 26 octobre**
Terrains de Tennis

« Stage Multi activités » : organisé par le Tennis Club de Saubens

De 5 à 16 ans (licenciés ou non) venez découvrir le tennis sous forme de jeu. Le sport principal enseigné lors de ce stage est le tennis (3 à 4 heures par jour). Le reste du temps, les enfants pratiquent des sports en relation avec une raquette ou une balle (ping-pong, badminton, foot etc.). Les activités sportives se dérouleront de 9h30 à 12h et de 14h00 à 17h30.

Pour ceux qui en auraient besoin accueil possible de 8h30 à 17h30.

Contact : tennisclub.saubens@fft.fr ; Inscription au club auprès de Cyril Bortolotto Tél : 0661373223

Samedi 31 octobre
Espace jeunes

« Halloween » : Annulée - organisée par les 4 Sous

Par suite des nouvelles directives préfectorales concernant les consignes sanitaires liées au COVID-19, l'association Les 4SOUS a annulé cette bourse.

Contact : asso.4sous@free.fr - Tél : 06 31 29 24 08

Des places encore disponibles pour compléter les cours.

LES 4SOUS Section « ANGLAIS » : enfants & adultes Contact : asso.4sous@free.fr

Section « SOPHROLOGIE » : 2° cours Contact : Françoise - Tél : 06 01 93 87 86

Section « POTERIE » : Stages enfants & adultes 2° cours Contact : Stéphanie - Tél : 06 88 77 07 35

GYM-SAUBENS : Pilates, Body-scult, Stetch, Nordic Pilates, CAF (Cuisse, Abdo, Fessiers) Contact : gym-saubens

Ne loupez pas cette belle oportunité pour découvrir, ou reprendre tout simplement ces activités. Parlez-en autour de vous